

DECATHLON rappel Btwin SD500E et MD500E

SD500E DARK GREY AQUA BLUE 25km : code article 5177606

SD500E DARK GREY AQUA BLUE 20km/h: code article 5244742

MD500E BLACK LIGHT GREY 25km : code article 5234673

MD500E BLACK LIGHT GREY 20km/h: code article 5263834

Période de ventes concernée : depuis le **1er Septembre 2024** jusqu'au **15 juin 2026**



Pourquoi ce produit est-il dangereux ?

Nous avons identifié que les trottinettes électriques présentent un défaut de sécurité. Un usage intensif peut conduire à l'apparition d'une fissure à la jonction du cadre et de la potence. Ce défaut peut entraîner la rupture de cette jonction, engendrant un risque de chute pour l'utilisateur.

Que faire ?

Cessez immédiatement d'utiliser la trottinette faisant l'objet du rappel.

Nous vous prions de bien vouloir vous rendre sur le site internet dédié au lien suivant et d'y renseigner les informations demandées <https://decathlonrecallsd500emd500e.fandi.fr/> ou via ce QR code



Recours dont disposent les consommateurs

Une solution de réparation a été mise en place par nos équipes. Elle consiste en l'ajout d'un renfort au niveau de la jonction. Un kit de réparation et une notice vous seront envoyés à votre domicile afin que vous puissiez sécuriser votre trottinette. **Ce kit vous sera envoyé à titre gratuit**, son montage est simple et rapide.

Suite à la prise de vos informations sur le site nous allons vous contacter, sous 20 jours maximum, pour définir la date à partir de laquelle la réparation sera possible. Sachez que tout sera mis en œuvre pour réduire ces délais afin de vous satisfaire.

Contact

Notre centre de relation client est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions au : 032 756 70 70 du lundi au vendredi de 09h00 à 18h00, le samedi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Merci de votre compréhension et veuillez recevoir nos excuses pour la gêne occasionnée.

DIFFUSEZ L'INFORMATION : Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre.